

PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Demande d'autorisation environnementale unique, au titre de la loi sur l'eau,
concernant la réalisation d'un poste source 90kV/20kV à Macouria, 97355.**

Une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite du **lundi 20 janvier 2020 au jeudi 20 février 2020 inclus sur la commune de Macouria, 97355.**

Le maître d'ouvrage de ce projet est la société Electricité de France – 74 bd Nelson MANDELA, BP 66002, 97306 CAYENNE Cedex, représentée par M. Patrick ANTOINETTE, chef de service réseaux.

La personne en charge du dossier à EDF est M. Paul PHAM – tél : 05 94 39 64 02, service réseau – courriel : paul.pham@edf.fr

Le service instructeur au sein de la DEAL est le service milieux naturels, biodiversité, sites et paysages (MNBS), unité police de l'eau - 05 94 29 66 50 – mnbsp.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr - rue du Vieux Port, CS76003, 97306 Cayenne cedex.

M. Serge BOULARD, résidant à Rémire-Montjoly 97354 est désigné par le président du Tribunal Administratif de la Guyane en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique, notamment l'étude d'impact et les différentes pièces relatives au dossier sont consultables :

- Sur le site internet de la préfecture de la Guyane www.guyane.pref.gouv.fr (accueil - actualités - enquêtes publiques)
- Sur le site internet de la DEAL www.guyane.developpement-durable.gouv.fr (information du public - enquêtes publiques 2020)
- Sur la plateforme environnementale : www.projets-environnement.gouv.fr
- À la mairie de Macouria située 1, rue Benjamin Constance, 97355 MACOURIA – tél : 0594 38 87 96 – mail : AdministrationGenerale@villedemacouria.fr – aux heures d'ouverture de la mairie de Macouria : lundi et jeudi 7h30-17h00 sans interruption ; mardi, mercredi et vendredi 7h30-13h30 ;
- Sur rendez-vous à la DEAL, rue Carlos Fineley – Impasse Buzaré – CS 76003 – 97306 – Cayenne Cedex – téléphone : 0594 29 68 73

Le public pourra formuler ses observations :

Par dépôt sur le site internet de la DEAL : www.guyane.developpement-durable.gouv.fr (information du public – enquêtes publiques 2020) ;

Par courriel : enquete-publique.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr et AdministrationGenerale@villedemacouria.fr

Par écrit sur le registre d'enquête publique tenu à la disposition du public, à la mairie de Macouria et à l'adresse indiquée ci-dessus, pendant toute la durée de l'enquête publique ;

Par voie postale, à la mairie de Macouria, à l'adresse indiquée ci-dessus, à l'attention du commissaire enquêteur M. Serge BOULARD et à la DEAL rue Carlos Fineley CS76003 – 97306 Cayenne cedex.

Les observations formulées par voie postale, par courriel, et déposées sur le site de la DEAL seront annexées au registre d'enquête publique.

Le commissaire enquêteur M. Serge BOULARD recevra le public au cours de quatre permanences au sein de la mairie de Macouria :

- Lundi 20 janvier 2020 de 8 h à 12 h ;
- Jeudi 30 janvier 2020 de 8 h à 12 h ;
- Mardi 11 février 2020 de 8 h à 12 h ;
- Lundi 17 février 2020 de 8 h à 12 h ;

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, à la mairie de Macouria, et sur internet aux adresses suivantes : www.guyane.pref.gouv.fr – (accueil - actualités - enquêtes publiques) www.guyane.developpement-durable.gouv.fr (information du public - enquêtes publiques 2020).

Pour le préfet, par délégation,
Le Directeur de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement

Raynald VALLEE